



11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE

LETTRE DES AMIS n° 195

ISSN 0299-8890

Tél. le jeudi matin 05.62.26.85.72
e.mail c.humbert@wanadoo.fr
Site Internet perso.wanadoo.fr/christian.humbert/aahg

Tél. Archives départementales 05.34.31.19.70
Fax " " 05.34.31.19.71
Site Internet www.archives.cg31.fr
e.mail ad31@ifrance.com

• **RENDEZ-VOUS**

Date	Heure et Lieu	Type et Intervenant
Samedi 15 juin 2002	9 h 30 Archives départementales	Initiation à la Recherche Les Inventaires après Décès réunissant les débutants et les confirmés
Juillet-Août	Où vous voulez	Vacances
Samedi 12 octobre 2002	10h00 Archives départementales	Assemblée générale de l'Association

* **AUTRES ACTIVITÉS**

Date	Heure et Lieu	Type et Intervenant
21, 22 et 23 Juin 2002	Millau	54 ^{ème} Congrès Régional de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées

* **REMERCIEMENTS**

Les organisateurs et les participants à la journée du 27 avril en Lomagne remercient vivement l'Abbé Georges Passerat et André Dupuy du temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer en nous faisant visiter les trésors que nous avons pu découvrir lors de cette agréable journée.

* LES TRAVAUX DES AMIS

Note ami Jean-Luc Augustin nous indique qu'il a déposé aux Archives départementales un exemplaire des notes qu'il a rassemblées autour de manuscrits des procès-verbaux des inventaires des abbayes de notre région à la Révolution et qu'il a intitulé « *Lieux de silence et de louange autour de Toulouse en 1790* ». Gageons que de nombreux chercheurs y trouveront des informations utiles.

* AVIS DE RECHERCHE n° 223

Un Ami aurait-il trouvé pour un autre sanctuaire les termes **SCOBOLANIE** et **SCOBOLAIN** qui sont employés à propos du gardien de la chapelle de Notre-Dame des Bois à Clermont-le-Fort avec la définition suivante :

« C'était, du moins à l'origine, un simple laïque qui remplissait l'office de sacristain. Il devait résider auprès du sanctuaire et en prendre soin :

« *balayer, garnir les autels, allumer les lampes, sonner les cloches, servir la messe et recevoir les pèlerins* ».

in *Notre-Dame des Bois, Histoire de la dévotion et du sanctuaire*, Toulouse, 1929

* AVIS DE RECHERCHE n° 224

Quel est le sens des mots trouvés dans un document imprimé du milieu du XVIII^e siècle traitant de l'usurpation des communaux :

1° TRIÈTE

dans le contexte on lit : « la triète dudit communal », « une petite Triète, qui a été faite Ramié », « la Treite qui a été faite par lesdits habitants »

2° GAULE :

« le Communal *de la Gaule* ».

NDLR : ne s'agit-il pas dans ce cas du nom du quartier où se trouve ce Communal ?

* NOUS AVONS FAIT UN BEAU VOYAGE...

Bon nombre d'entre ceux qui ont participé au voyage en Espagne ont trouvé l'organisation réussie et nous l'ont fait savoir. Les organisateurs en sont touchés mais ils se doivent, à leur tour, de remercier tous les participants qui grâce à l'entente qui règne au sein de notre Association et à la discipline qu'ils ont accepté de bon cœur ont permis que ces trois jours passés ensemble ne laissent à tous que des bons souvenirs.

Chose promise, chose due, une petite publication particulière sera adressée au début de l'automne à chaque voyageur. En attendant le prochain départ ?

* APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Pour qu'une Association fonctionne normalement il faut que quelques-uns se dévouent pour l'ensemble. Notre petit Comité d'Animation s'est vu amputé, du fait du départ de nos « Anciens », d'un certain nombre de bénévoles. Alors vous qui avez, sans doute,

quelques heures disponibles chaque mois, qui avez, certainement quelque talent, faites-vous connaître avant le mois de septembre où nos activités reprendront.

* EN MARGE DE LA PALÉOGRAPHIE

Les participants à la dernière séance de paléographie destinée aux débutants ont fait connaissance avec un inventaire après décès qui s'il présentait des difficultés de lecture parfaitement surmontables présentait surtout des difficultés lexicographiques. Les différents instruments de musique évoqués et les tissus décrits ont posé certains problèmes que nos Amis Geneviève Moulin et André Floucat se sont évertués à résoudre. Voici donc quelques explications complémentaires élaborées à partir de leurs indications.

Tout d'abord les tissus : on trouve à plusieurs reprises des étuis doublés de **reverche**. Ce terme n'a pas pu être trouvé dans les différents ouvrages consultés, par contre on trouve une étoffe nommée **revêche**, dont Littré donne la définition suivante :

« Anciennement, étoffe de laine, espèce de ratine frisée à poil long » et il donne comme exemple d'utilisation « Revêches non croisées, façon d'Angleterre » et ajoute : « on a dit aussi **reverse** : pinchinats ou reverses ».

De reverse à revêche, pourquoi pas un passage intermédiaire par reverche ? Par contre, et le luthier toulousain consulté par Geneviève le confirme, les étuis d'instrument étaient et sont toujours doublés de tissus (ou d'autres matières comme le papier) lisses et ne peluchant pas ; on se demande alors ce que faisait là une étoffe plutôt grossière, frisée et à poil long. Était-elle rasée, comme nous l'avons supposé en séance ? Un de nos Amis, plus féru en matière d'instrument du XVII^e siècle nous apportera peut-être la réponse.

Le point des tissus ayant été abordé, voyons de plus près les instruments que fabriquait François Goutenoire et dont le notaire écrit les noms sous la dictée semble-t-il de deux « *faiseurs d'instrument* » qui lui donnent également « *l'extimation* ».

Nous rencontrons tout d'abord quelques **turbe**. Les dictionnaires actuels ne donnent pour ce mot que son acception juridique dans la locution ancienne *enquêtes par turbes*, enquêtes faites auprès de la foule (turbe ou tourbe) pour constater la coutume, l'usage sur une question de droit.

Dans le domaine musical, André Floucat tire du *nouveau dictionnaire de musique* de Paul Arma et Yvonne Tiennot :

Turbae : (latins) foules ; dans les « passions », parties chantées par le chœur qui représente la foule ; appelées également en français turbes ; Binchois, Obrecht, Victoria ont écrit des turbes.

Il faut donc, et c'est ce que nous avons fait, comprendre ce mot comme **théorbe**, qui porte le nom italien de tiorba ou tuorba qui se rapproche assez de notre turbe. Mais qu'est-ce qu'un théorbe ? C'est un instrument de la famille des **luths**, c'est à dire un instrument dont la caisse à la forme d'une poire coupée en deux doté de cordes doubles (appelées *chœurs*), ces cordes sont tendues et donc accordées grâce au clés que comporte la tête et pressées par les doigts de la main gauche contre les frettes du manche, comme pour la guitare. Le théorbe, ou archluth a une particularité : en plus des chœurs classiques il dispose d'une série de cordes supplémentaires libres, c'est à dire que l'on ne presse pas contre le manche pour changer la note, qui permettent d'émettre des notes graves. Il répondait au développement au XVII^e siècle de la basse continue.

Quelques luths paraissent, notamment un « lut de Gaspard » qui est un luth réalisé par, ou du moins d'après un modèle de Gaspard Duiffoprugcar, luthier italien venu s'installer à Lyon dans le courant du XVI^e siècle. Quand au Lut de Padoue, l'ouvrage sur *la Musique* des éditions Larousse peut faire penser qu'il s'agit en fait d'un chitarrone, grand théorbe au manche très long (2 mètres) servant à l'accompagnement : « ... les plus réputés sont fabriqués à Rome, ceux de Padoue bien qu'ils comprennent plus de chœur sur la touche, 8 au lieu de 6, sont moins pratiques car leur caisse est trop volumineuse... ».

Nous trouvons à la suite de ces luths, des violes : une basse et une taille. Qu'en est-il de ces instruments ? La famille des violes est un ensemble d'instruments qui apparaissent au XV^e siècle, on dénombre :

- les violes de bras :
 - pardessus de viole, à peu près identique en tessiture à notre violon ;
 - dessus de viole, une quarte plus bas que le violon ;
 - alto de viole, identique à notre alto.
- les violes de gambe :
 - ténor de viole, à mi-chemin entre l'alto et le violoncelle ;
 - basse de viole, identique au violoncelle.
- Le violone qui correspond à la contrebasse.

Les violes de bras se jouent posées sur les genoux, les violes de gambe entre les jambes mais sans toucher le sol. Elles possèdent, en général, 6 cordes et le manche est divisé en frette.

La taille de viole, qui n'apparaît pas dans cette liste, peut se déduire de l'instrument de même nom, la taille qui est un instrument à vent s'apparentant au hautbois, c'est à dire à anche double et qui possède un registre inférieur d'une quinte à celui du hautbois. Reste à savoir de quelle viole cet instrument était la quinte inférieure.

Cette quinte inférieure est bien définie dans la famille des violons dont nous trouvons quelques exemples : une basse de violon, une grande basse de violon. La basse de violon c'est le violoncelle, une octave inférieure à l'alto qui sonne, justement, à la quinte inférieure du violon. La grande basse, c'est notre contrebasse qui donne l'octave inférieure du violoncelle.

Pour mémoire et bien que notre texte n'en ait pas parlé, évoquons la *viola d'amour*. D'abord son nom, à l'origine mauresque puisque c'est une déformation de *viola da more*. Ensuite, sa technique : il s'agit d'une viole munie des 6 cordes principales attaquées par l'archet, auxquelles on rajoute des cordes sympathiques qui vibrent par résonance. Ceci lui confère une sonorité suave et quelque peu mystérieuse, qui explique, sans doute, la déformation de son nom : quoi de plus mystérieux, en effet, que l'amour ?

